

Apprendre à porter secours

Patrice Rega

► **To cite this version:**

Patrice Rega. Apprendre à porter secours. Les Cahiers pédagogiques. Coll. hors-série numériques, Service d'édition et de vente des publications de l'Education nationale, 2012, Education à la santé, pp.65. hal-01705165

HAL Id: hal-01705165

<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01705165>

Submitted on 9 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Apprendre à porter secours

Patrice Rega. Comment l'école devrait contribuer à former les élèves aux rudiments de l'aide en cas d'accidents. La demande institutionnelle entre le prescrit et la réalité du terrain.

Chaque année en France métropolitaine, les accidents domestiques causent environ 20 000 morts, dont 340 enfants. La chaîne de secours se compose de cinq maillons (cf. schéma ci-dessous) : pour les deux derniers, la prise en charge médicalisée par le SAMU est une des meilleures au monde ; ce sont donc les trois premiers, au niveau de l'intervention des citoyens, qu'on peut améliorer en y travaillant sur le plan éducatif. D'après un sondage réalisé en 2000, seulement 7 % de la population est formée aux premiers secours...

Dans les années 1990, des expérimentations ont montré l'efficacité d'une formation aux premiers secours à l'école primaire. En 1997^[1] est mise en place une stratégie d'enseignement des premiers gestes d'urgence de l'école primaire au

thème de porter secours, bien que 55 % d'entre eux soient formés au secourisme, et 60 % ayant même participé à la formation spécifique pour cet enseignement. Deux types de justification : un sentiment d'incapacité, d'incompétence du fait d'une formation insuffisante, trop lointaine. Beaucoup disent ne plus se souvenir des gestes et des connaissances apprises, et des études ont effectivement montré que les gestes appris s'oublient rapidement, au bout d'un an s'ils ne sont pas pratiqués régulièrement. Autre raison invoquée : 41 % des personnes interrogées pensent que les enfants sont trop jeunes. Pourtant des enseignants de maternelle parviennent à donner ainsi du sens à certains apprentissages comme la mémorisation de l'adresse personnelle des élèves ou du numéro de téléphone de leurs

parents au cas où, par exemple, ils viendraient à se perdre dans un magasin...

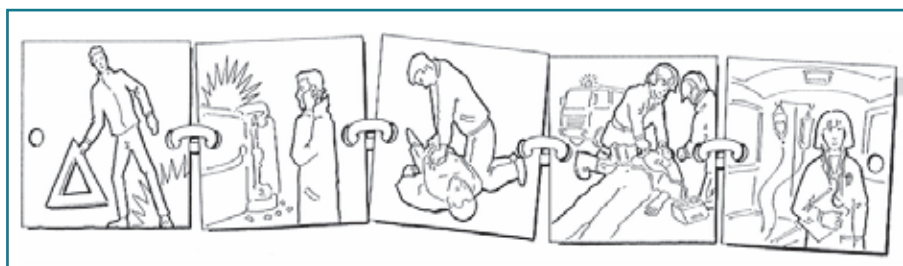
Contrairement à l'attestation APS délivrée sous visa du directeur de l'école, le PSC1 du collège correspond à une « certification » qui

est délivrée par des moniteurs (sous couvert d'un organisme habilité). L'étude en cours dans vingt-et-un établissements montre de fortes disparités : dans la majorité des cas, c'est un organisme de formation qui intervient (pompiers, Sécurité civile, Croix rouge, etc.) ; dans un tiers des cas, c'est un moniteur, généralement un professeur d'EPS ; pour les 10 % restants, c'est une infirmière, rattachée à l'établissement. Moins de 20 % des élèves de 3^e des établissements de l'enquête ont été formés, essentiellement sur la base du volontariat par manque de formateurs.

La mise en place de masters pour la formation des futurs enseignants pourrait apporter un début de réponse si dans les différents parcours de formation était prévu différents niveaux de formation aux premiers secours, PSC1 et module pédagogique pour les étudiants se destinant au premier degré, PSC1 (et monitorat pour les volontaires) pour enseigner en collège. ■

PATRICE REGA

Maitre de conférences à Aix-Marseille Université - IUFM



collège. Depuis 2006, les professeurs d'école sont tous détenteurs d'au moins l'attestation de formation aux premiers secours, obligatoire pour se présenter au concours de recrutement des professeurs des écoles, et suivent un module pédagogique de trois heures pour dispenser cet enseignement. Le socle commun de connaissances et de compétences de 2008 prévoit que tous les élèves disposent de l'attestation « Apprendre à porter secours » (APS) en fin de scolarité primaire, et « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1) en fin de collège. Les élèves qui s'orientent vers des filières professionnelles doivent recevoir une formation complémentaire intitulée « Sauveteur, secouriste du travail », délivrée par des formateurs SST suivant les directives de l'Institut National de Recherche et Sécurité (INRS).

À l'école primaire, force est de constater que ces modules de trois heures sont peu mis en place. D'après une enquête en cours, 78 % des 225 enseignants interrogés ne mettent pas en place au moins une séance d'apprentissage sur

1 BOEN n°27 du 17 juillet 1997.

